AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2026
FR0004056851-FS0655

19 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juin 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 15 juin 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et de CNP Assurances qu'elle contrôle, 10 037 016 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 6,36% du capital et 5,34% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	4 946 395	3,14	4 946 395	2,63
CNP Assurances	5 090 621	3,23	5 090 621	2,71
Total CDC	**10 037 016**	**6,36**	**10 037 016**	**5,34**

Ce franchissement de seuils résulte d'une réception d'actions SPIE SA à titre de collatéral par CNP Assurances.

[1] Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions représentant 188 110 447 droits de vote.